Mahon à la fin du XV éme siècle

Par Guillermo Pons

(Revista de menorca de 1979) (Traduction du castillan Jean-Pierre Villalonga)

Les raisons de ce travail

Les archives historiques qui concernent notre ville de Mahón, antérieures au pillage effectué par Barberousse en 1535, sont peu nombreuses. Les données que l'on trouve dans les quelques nouvelles écrites au cours des dernières années du XVe siècle dans le "Libre de Fadigas reals 1496-1510" (1), le plus ancien des livres de l'archive des Protocoles, et dans d'autres archives de Mahón, sont totalement inédites. Bien qu'incomplètes et peut-être peu précises, je pense qu'en ce qui concerne la fin du XVe siècle, leur étude comparative avec d'autres données historiques sur notre ville est justifiée.

L'enceinte urbaine : tours et murailles

Au temps de la reconquête chrétienne de Minorque, à la fin du XIII^e siècle, l'emprise urbaine de Mahon devait être faible. Dans la chronique de Muntaner nous pouvons lire : "Le Château de Mahon et la ville de de Ciutadella", ce qui laisse penser que de la superficie de l'ancienne municipalité romaine de Magona seule la surface occupée par la forteresse était habitée ce qui est peu comparé à l'emprise de la ville Ciudadella.

Le commerce florissant en méditerranée occidentale et la splendeur des marines catalane et majorquine au XIV^e siècle, donnent au port de Mahón une grande importance tandis que sa population installée au plus haut de la falaise escarpée de la rive méridionale augmentait.

À la fin du XV^e siècle il y aurait à Mahón environ trois cents foyers, avec un millier et un demi d'habitants (2). La ville était entourée de murailles, ni très hautes ni très efficace, appelées "murades ballesteres" (3). Elles étaient certainement adaptées à la défense contre de l'armement médiéval et non pour résister aux attaques d'artillerie. Une partie de ces murailles, contiguë à la porte de Saint Roque, subsiste de nos jours. Elles étaient fabriquées non avec des blocs, mais avec des pierres et du mortier (pedra i morter) son épaisseur était d'environ d'un mètre.

Les tours défensives, qui flanquaient ses murailles, étaient placées près de quelques-unes des portes qui donnaient accès à la ville. Il s'agissait de tours carrées du même type que celles, d'origine médiévale, dont la construction avait été imposée aux propriétaires terriens par la couronne et qui subsistent encore dans différentes propriétés de la zone sud de l'ancien terme de Mahón.

Récemment a été découvert en Angleterre un dessin (ou croquis) du peintre Chiesa qui montre les porches des murailles de Mahón. Il nous permet de nous rendre compte avec assez d'exactitude des caractéristiques des portes d'accès à cette petite ville à la fin du moyen âge (4)

Le porche appelé "d'en Servera", ou aussi du faubourg ou de Saint Roque, est le seul qui a subsisté, mais la plus haute des deux tours a, vraisemblablement été reconstruite au début du XVI^e siècle, puisqu'au moment du pillage de la ville par Barberousse en 1535 elle était appelée la "tour neuve" (5)

Le porche de Saint Christophe, ou du Mirador, donnait sur le "Plá del Monestir" et était situé dans la contiguïté de l'actuel palais du Gouverneur Militaire et près du mirador qui surplombait le port. Il semblerait qu'il n'était pas flanqué par des tours, mais ouvert simplement dans l'épaisseur de la muraille. Il comportait une niche avec l'image du saint dont elle prenait le nom. Le porche de la mer, passage ouvert vers la côte, permettait de descendre au port. Près de celle-

ci se trouvait une niche placée côté ville appelée niche de Saint Antoine, saint représenté par la statue qui s'y trouvait (6) et aussi l'on trouvait sur la place de la paroisse le dénommé "Pont del Castell", ancienne porte d'entrée dans l'enceinte du château de Mahón, mais ces poches n'étaient pas des portes construites dans la muraille, mais des arcs intérieurs, comme ceux que l'on voit encore en de différents endroits de notre ville. Ils permettaient d'agrandir les maisons en profitant au maximum de l'espace réduit urbain.

Une autre porte appelée "du cap del cos" ou d'Hanovre au temps de la domination anglaise. Elle était flanquée de deux tours. Par elle sont entrées les troupes de Barberousse lors du pillage de la ville en 1535. L'ancien cours correspondait à l'actuelle rue de Bon Air, il prenait fin près de ce porche

Le porche de l'Arravaleta se composait de deux arcs superposés. Celui du haut assurait le passage entre les deux tours qui servaient à sa défense. Probablement n'existait pas au XV^e siècle, puisqu'elle n'est pas mentionnée dans les documents relatifs au siège de la ville par Barberousse. On a dû la construire plus tard quand on a urbanisé hors fortifications le quartier dénommé "s'Arravaleta". Le 31 Janvier 1501 un certain Pedro Martorell de Ciudadela cédait à Sebastián Fanals une maison de Mahón située "dans la rue vulgairement appelée rue neuve" (7) Ceci semble indiquer que ce nom a été donné alors à une rue de construction récente, qui est même désignée par ce nom par les habitants de Mahon et dont Pedro Martorell déjà mentionné indique qu'elle aboutit à la plus récente et la plus belle porte de nos anciennes murailles.

Lors du pillage de la ville en 1535, le bastion situé en haut de la falaise de Deyá n'existait pas encore. Il fût construit à l'emplacement de l'actuel théâtre Principal. Il avait la forme d'une grosse tour circulaire. Cette défense a été construite pour remédier à la faiblesse défensive de cette partie des murailles ce dont avaient profité les troupes de Barberousse (8)

Eglises et couvents

L'église paroissiale construite dans l'enceinte de l'ancien château par Alfons III après la conquête de l'île a été remplacée au XVIII^e siècle, en son lieu et place par la construction actuelle. De plus petites dimensions, le vieux temple a été entièrement démoli. Ses caractéristiques ne sont pas restées en mémoire.

Hors des murailles, a été construit le couvent de Jésus des franciscains par le religieux minorquin, frère Bartholomé Catany. Dans ses début, ce monastère avait la réputation d'être un lieu de grand recueillement. Les chroniqueurs indiquent que les religieux venaient de l'extérieur de l'île pour y retrouver la plénitude (9) Son église et les autres constructions conventionnelles étaient modestes et se distinguaient par leur simplicité et leur pauvreté ce qui était une constante pour les couvents franciscains fondés sur un caractère réformiste et de retour aux origines de l'ordre.

Il n'est pas certain qu'il y ait à Mahon ou dans ses alentours d'autres institutions ecclésiastiques, hors quelques petites églises et ermitage comme celle de Notre Dame de la Miséricorde, Celle de Saint Jean des Vergers et probablement aussi celle de Saint Antoine de l'Arrabal et de l'hôpital de charité qui avaient leur église située entre les rues de Bon, du Rosaire, de l'église et la porte Saint Roque. Malgré tout, nous trouvons dans les "Fadigas reals" une donnée intéressante et révélatrice. Martin Segui d'Alaior, tisserand de son métier, et son épouse Cécilia on, le 1 octobre 1498, cédé ou loué une maison qu'ils possédaient à Mahon et dont la situation est décrite ainsi : " Devant une voie publique et près d'une ruelle devant à la maison des novices et des maisons de Barthomé Saura et de Jean Llorens"

Les novices étaient une institution médiévale que l'on rencontrait surtout en centre Europe, composée de femmes pieuses qui vivaient en communauté, selon une règle, mais sans votes. En plus d'une vie de prières elles se consacraient aux oeuvres de charité comme les soins aux malades. Romon Lliul en a parlé et leur action était connue en Espagne. De cette donnée nous

pouvons déduire qu'il y avait une maison de ces femmes dévotes à Mahon ou du moins, qu'un groupe d'entre elles y avait séjourné puisque un bien immobilier était connu sous le nom de "la maison des novices"

Propriétés rurales.

Dans la partie rurale du terme de Mahon il y avait des propriétés familiales qui appartenaient à certaines familles établis dans leurs terres qu'ils cultivaient directement. Cette classe sociale appelée "paysan de bras mitjà" ou "Senyor del lloc" a perduré et a progressé jusqu'à nos jours dans la campagne mahonnaise alors que qu'elle était quasiment inexistante dans les terme de Mercadal et de Ciutadella. Les maisons prédiales, surtout celles qui étaient près des côtes, disposaient usuellement d'une tour carrée de défense. Il en reste encore quelques exemplaires en bon état de conservation, spécialement dans la partie méridionale de l'ancien territoire du terme. En 1382, le roi d'Aragon Pedro IV avait autorisé la construction de barbacanes dans ces tours minorquinnes (11) Dans les données du livre des "Fadigas reals" de la fin du XVe siècle apparaissent différentes informations sur des propriétés, des moulins et familles campagnardes du terme de Mahon.

Le 04 mars 1495 Juan Fabregues et son épouse donnent à recensement une propriété dénommée Binisafulla, contiguë à d'autres (des propriétés du même nom, une de Galceran Gomila, et une autre de Juan Miquel (12). Ce document et d'autres nous confirment que ce toponyme est ancien et qu'il a une origine arabe commune aux propriété voisines. Dans cette propriété se trouve également un vigne située dans le vignoble de Biniparratx. Nous remarquons que dans cette zone il y avait plusieurs vignobles comme il devait en avoir aussi du côté d'Alaior ce qui est fréquemment mentionné dans le livre des fadigas.

Le 24 octobre de la même année le bedeau Carau Boschà transmet à Nicolas Fabregues sa propriété de Mosoptà dont les limites sont : "la possession de Benimaymut, l'héritage de Francesc Fabregues, le chemin royal qui va à Algenclar et les zones communes de cette possession et celles d'autres possessions de Mosoptà" (14) Nous en déduisons que dans ces limites se trouvaient des terrains vagues considérés comme communs. Ils ont été utilisés pour l'implantation du village de St Clément de même que la garrigue de Binifadet a été utilisée pour la construction du village de San Lluis.

En 1496, Jordi Villalonga et son épouse Antonia transmettent leur propriété de Binixiquer à Antonio Salvà pour un cens annuel de huit livres. Cette propriété côtoyait celle de Binixiquer de Bernat Coll, Benimaymut, Beilver, Benicalaf et le chemin royal (15) Il est à noter que dans le livre des fadigas reales nous retrouvons la forme "Bini" dans la désignation actuelle des lieux toponymiques. Celle de "Beni" est plus proche de leur origine arabe et subsiste dans le valenciennois.

De même la possession de Turnalti apparaît en Torrenalti (16) Ce qui fait douter de son origine toponymique qui devrait être recherchée soit dans la racine préromaine de "tor" ou "taur" que l'on retrouve dans des noms comme "Turo" ou "Torello" soit dans la voix arabe "Tor" qui signifie "montagne" ou "élévation" comme c'est le cas dans "Turmaden" qui en dérive, ou de "Torre". De toute façon, nous devons tenir compte de ce que les greffiers publics et les notaires n'étaient pas très regardant de la transcription toponymique orale des lieux et qu'ils n'avaient pas les connaissances scientifiques de leur étymologie.

A Minorque, à la fin du XVe siècle les moulins n'étaient mus à l'aide du vent. Ces derniers sont apparus plus tard. Il y avait des moulins soit mis en mouvement par des animaux, appelés "de sang" Ils étaient en nombre et se trouvaient dans beaucoup de propriétés. Il existait aussi, des moulins à l'eau actionnées par de petites chutes d'eau ou par le courant. Un de ceci apparaît dans le terme de Mahon en 1495 dans la propriété de l'honorable Joan de Veri de Mahon qu'il a cédé par la suite à Paul Linyá et à son épouse qui devait également planter cinquante figuiers sur les

terres où se trouvait ce moulin et défricher des terres arides. Ce moulin se trouvait sur les terres de la possession de Banyuls.

Les autre propriétés signalées à la fin du XV e siècle sur le terme de Mahon sont : Algendar de Francesc Gomila (18), Trepucó de Pere Todori (19), Torrello d'Antoni Miret (20) y la alqueria Cremada de Mossen, Pere Martorell (20)

Patronyme et familles

Parmi les patronymes qui apparaissent dans le livre de Fadigas depuis 1495 à 1500 beaucoup sont encore présents à Mahon, cependant d'autres n'y apparaissent plus même si ils sont toujours présents dans d'autres régions. Ceux qui existent toujours sont : Anglés - Boscha o Bosca - carreras - Coll - Coranti - Descallar - Fabregues - Garsia - Gomila - Huguet - Juaneda - Latzer - Marqués - Marsal - Martorell - Miret - Olivar - Pons - Serra - Sintes - Torner - Tuduri - De Veri - Vidal et Villalonga.

Si nous nous intéressons à quelques familles ou personne nous observons que Pau Serra était un prêtre en bénéficiant d'une charge en la paroisse de Mahon (22) Il était vraisemblablement de la même famille du syndic "Bras Major" de l'Université de Mahon au moment du saccage de la ville par Barberousse en 1535. Il avait le même nom et prénom (23). Un autre prêtre est cité en 1495, Gabriel Huguet (24) tandis qu'un certain jorge Huguet, avec la charge de capitaine et conseiller de l'Université de Mahon a été exécuté après avoir été jugé et condamné à mort pour traîtrise et responsable du pillage de Mahon en 1535 (25) Un autre prêtre a les mêmes noms et prénons qu'un pharmacien, il s'agit de Andreu Torner. C'est certainement la même personne car bien souvent, ce dernier métier était exercé par des prêtres.

Comme notaire nous trouvons Martin Pons et comme cordonnier Bartolome Pons et un certain Anglès (27) Une propriété d'Algendar apparaît comme propriété de la famille Gomila(28) il s'agit certainement de la même famille qui possède actuellement cette propriété.

Ce sont les données notariales que j'ai pu relever dans la documentation la plus ancienne existante dans l'île, un livre des Fadigas reales, de caractère gothique sur les dernières année du XVe siècle rédigées par le notaire Guillerm Quintana conseillé municipal pour la rédaction des actes royaux d'Alayor et Mercadal.

- 1.- El libro más antiguo del Archivo de Protocolos de Mahón (que citaremos des de ahora con la sigla APM) es el "Libre de Fadigas Reals 1495/1510". En él se asentaban a efectos de tributación las compraventas y otros actos jurídicos relativos a tierras, casas y censos, que estuvieran sujetos a la jurisdicción real, pero no los sujetos a caballerías y a Otras jurisdicciones entonces existentes en Menorca, como en Otros lugares. Procede este libro registro del notario Guillem Quintana, regente de la Escribanía de cartas reales de los términos de Alayor y Mercadal, pero en él se asientan muchos actos, que al parecer no guardan ninguna relación con dichos términos, pues se refieren a tierras y personas de Mahón y Ciudadela.
- 2.- Véase R. Bosch. Contribución al estudio histórico del sitio y saqueo de Mahón por Barbarrola en 1 535, Ciudadela 1934, pág. 15.
- 3.- P. Riudavets. Fragmentos de la Historia de Menorca, Mahón 1882, pág. 25.
- 4.- Fue dado a conocer este dibujo por J. Mascaró Pasarius que lo publicó en su obra 'Prehistoria de les Balears". Reproducido en G. Pons "Historia de Menorca" Mahón 1971, entre las páginas 44y 45.
- 5.- P .Riudavets o, . c., pág. 30.
- 6.- La imagen de San Antonio, que durante siglos se veneró sobre este arco es la que hoy figura en los muros exteriores de Santa María, en lo alto de la puerta que da a la Plaza de la Conquista.
- 7.. A. P. M., "Libre de Fadigas Reals 1495—1510", rol. 78.
- 8. P. Riudavets, o. c., pág. 26.
- 9.- G. Pons, El Convento de Jesús de Mahón, Ciudadela 1960, pág. 4.
- 10.- A. P. M. Libre de Fadigues Reals 1495-1510, fol 48.
- 11.- M. L. Serra, Fortificaciones medievales del campo de Menorca, en "Revista de Menorca", 1962. págs. 9596.
- 12.- A.P.M., 1.c., fol 3.
- 13.- Ibid.. fol 13 vto.
- 14.- bid ,fol. 8 vto. El 5 de Marzo del año 1500 Pedro Fabregues seguramente de

la misma familia, vende a Antonio Olivar un censo de doce libras anuales ,que posee sobre la finca de Mossoptá (Ibid.. fol 62 vto.)

15.- Ibid.,fol.18VtO.

16.- Ibid.,fol.36vto.

17.- Ibid., fol.6vto.

18.- Ibid., fol. 10 vto.

19.- Ibid.,fol.l4vto.

20.- Ibid., 101.24

21.- Ibid., fol. 70.

22.- Ibid., foI.3.

23.- A. Bosch, o. c., pág. 17.

24.- A.P.M., 1.c.,fol.5.

25.- R.Bosch,o.c.,Pág.57.

26.- A.P.M.,1.c.fOIS.,4VtO.Y6.

27.- Ibid., fols.13,69V74.

28.- Ibid.,fOIS.IOVtO.V24.